

En 1356, le village fut brûlé par le duc Wenceslas de Brabant, et ravagé par les Liégeois, en 1465.

Ci-devant comté de Namur. — La seigneurie de Thines appartient d'abord directement au souverain du pays. Gérard de Paheau, écuyer, acquit la seigneurie hautaine de Thines en engage, l'an 1640, du roi d'Espagne Philippe IV; son fils François la releva en 1679 et son petit-fils, Adrien de Paheau, écuyer, en 1708. Charles de Crehen, dit de Paheau, seigneur de Grand-Hallet, fils de celui-ci, en fit relief en 1714, et son frère François de Paheau, en 1715. En 1722, elle passa à Joseph Lefrancq, seigneur de Hallet, et, en 1779, à Jean-Henri, baron de Renesse de Wulp, qui en hérita de François-Emile Lefrancq. Il y avait une cour de justice.

Thenæ, 1229; — *Thisne*, 1816.

Alt. de 132 m. au seuil de l'église.

Population en 1816, — 882 habitants.

» » 1840, — 1,350 »

» » 1890, — 1,585 »

» » 1910, — 1,520 »

THISSELT, commune de la prov. d'Anvers; à 10 1/2 kil. de Malines, à 2 1/2 kil. de Capelle-au-Bois, à 4 kil. de Willebroek.

Pop. 2,168 habitants; — sup. 824 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Malines. — Archev. de Malines.

Terrain plat; sol argilo-sablonneux; — pays agricole; lin.

Cours d'eau: du N. au S., le canal de Bruxelles au Rupel.

Eglise de 1751.

Alt. de 8.88 m. au seuil de l'église.

En 1582 un fort protégeait l'écluse de Thisselt.

Entre la seigneurie de Rumpst, au N.; le domaine de Puers, à l'O.; la franchise de Capelle-au-Bois, au S., et les seigneuries de Malines et de Blaasveld, à l'E., les barons de Grimberghe, de la maison de Berghes, possédaient une seigneurie ayant haute, moyenne et basse justice. On appelait cet endroit *op de Tiesselt*. — Le village de Thisselt resta toujours uni à la terre de Grimberghe(n); seulement, au XVIII^e s., il fut vendu, par devant les échevins de Grimbergen et à la condition de le tenir en fief de cette seigneurie, à Melchior van Susteren, frère de l'évêque d'Anvers de ce nom (1727); mais, plus tard, les De Berghes en revendiquèrent la possession. En 1761, la seigneurie de Thisselt appartient au duc de Croy. — L'abbaye du Saint-Sépulcre, à Cambrai, en était le principal décimateur.

Testelt, 1298, 1491; *Tysselst*, 1360; *Op de Tiesselt*, 1435; *Tyesselt*, 1526; *Thisselt*, 1761.

1914. — Des obus firent de nombreuses brèches dans le transept et la grande nef de l'église (côté nord). Près du pont, plusieurs maisons furent détruites.

Population en 1815, — 1,360 habitants.

» » 1840, — 1,740 »

» » 1890, — 1,910 »

» » 1910, — 2,170 »

THOLLEMBEEK, comm. de la prov. de Brabant; à 31 1/2 kil. de Bruxelles, à 16 kil. de Lennick-Saint-Quentin, à 3 1/2 kil. de Gammerages, à 3 kil. de Vollezele et de Hérimnes.

Population 2,600 habitants; — sup. 1,363 hectares.

Arr. adm. et jud. de Bruxelles; cant. de j. de p. de Lennick-Saint-Quentin. — Archev. de Malines.

Terrain uni, très boisé le long du cours d'eau; sol argileux et sablonneux; — agriculture; élevage de chevaux. Brasseries, laiterie; manuf. de meubles. Moulins à eau, à vent et à vapeur.

Cours d'eau: la Mark, affluent de la Dendre.

Alt. de 31.24 m. à la marche inférieure de l'escalier de l'église, construite en 1869-70. Elle est de style gothique, belle et spacieuse.

Château d'Etvelde.

Tholobeca, 1148; *Tholombeke*, 1211; *Tollenbeke*, 1489; *Tolebecq*, 1669; *Thollenbeek*, 1817.



Eglise de Thollembeek

Selon certains la dénomination proviendrait d'un droit de péage (*tol*) établi jadis pour traverser la Mark; d'autres font dériver la dénomination du ruisseau Hollebeek, qui s'appelle aujourd'hui Beverbeek.

Ci-devant comté de Hainaut et bailliage d'Enghien. Au point de vue temporel, Thollembeek formait autrefois avec Hérimnes et Saint-Pierre-Capelle, la poesté (de potestas) ou juridiction de Hérimnes.

Sous le rapport religieux, Thollembeek fut longtemps une annexe de la paroisse de Hérimnes. En 1148, Nicolas, évêque de Cambrai, donna à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, l'autel de Hérimnes avec ses dépendances: Thollembeek, les chapelles de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Amand et de Sainte-Aldegonde. — Thollembeek et la chapelle de Saint-Pierre, — devenue Saint-Pierre-Capelle, — furent séparées de la paroisse mère et érigées en paroisses distinctes. Pour Thollembeek la séparation eut lieu entre les années 1233 et 1266.

Population en 1816, — 1,359 habitants.

» » 1840, — 2,533 »

» » 1890, — 2,432 »

» » 1910, — 2,565 »

THOMMEN, voir plus loin, cercle « EUPEN-MALMEDY ».

THON, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la route de Namur à Huy; à 13 kil. de Namur, à 7 kil. d'Andenne, à 2 1/2 kil. de Namèche, et à 149 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,015 habitants; — sup. 389 hectares.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Andenne. — Ev. de Namur.

Terrain inégal, sillonné de coteaux rapides; sol calcaire et houiller; — agriculture. Carr. de pierre de taille, de moellons, à chaux; terre plastique. Fabrication de carreaux en pierre polie; scierie de marbre; charbonnages à Samson.

Cours d'eau: au N., la Meuse; du S. au N., le ruisseau de Samson, son affluent.

Au hameau *Samson* se dressaient autrefois, sur un rocher très élevé, les tours orgueilleuses d'un château fort. Ce formidable nid d'aigles fut, pendant des siècles, la terreur de la contrée. D'après les chroniqueurs il existait déjà au temps des Romains et César l'aurait construit pour maintenir les Aduatiques et les Eburons. Il fut certainement habité par les Franks, car on a découvert, en 1858, un vaste cimetière frank sur le versant oriental du rocher. Toutefois ce n'est guère qu'au XII^e siècle qu'il est fait mention de ce château dans l'histoire. Alléu des comtes de Namur pendant le moyen âge, Philippe le Noble, comte de Namur, fit réparer et augmenter les ouvrages de ce manoir en 1203, et le vendit en 1204 à l'évêque de Liège, Hughes de Pierrepont, qui le lui rendit q. q. temps après pour le tenir en fief de son église. Sa forte position lui permit de traverser sans dommages les grandes guerres du XV^e siècle. Cette forteresse fut rendue formidable en 1404, sous le règne du comte Guillaume II. Elle tint ainsi jusqu'en 1691, époque à laquelle le roi d'Espagne, Charles II, la fit démanteler d'abord, sous prétexte qu'elle menaçait ruine, et sauter ensuite.

La terre de Thon était possédée, en 1645, par Anna de Waha, veuve de Gérard Moreau; elle la transmit à son fils Hubert Moreau, écuyer. Celui-ci la céda, en 1680, à Gilles de Mosey, écuyer, seigneur de Magery. Cette seigneurie entra ensuite dans la famille des barons de Rahier et, après, dans celle de Levignan, par alliance (1781).

C'était une double seigneurie hautaine et foncière. — Baillage de Samson.

La seigneurie hautaine de Vaulx-sous-Samson fut engagée, le 16 nov. 1776, pour 350 florins à Pierre-Joseph de Ville, seigneur de Goyet.

Vaux-sous-Samson, sit. comme son nom l'indique dans la vallée du Hoyoul ou Ruisseau de Samson et au pied de la forteresse, possédait des moulins qui firent l'objet d'échanges entre les comtes de Namur et les capitaines de Samson dès le XIII^e siècle.

Population en 1815, — 507 habitants.

» » 1840, — 727 »

» » 1890, — 1,020 »

» » 1890, — 1,020 »

» » 1910, — 1,015 »

Il y a q. q. années on désignait ce village sous la dénomination double de *Thon-Samson*.

Anciennes formes: *Tonc, Tonk, Ton, Thon*.

THOREMBAIS-LES-BEGUINES, commune de la prov. de Brabant; à 42 kil. de Nivelles, à 4 1/2 kil. de Perwez, de Mont-Saint-André, et de Thoremçais-Saint-Trond, à 3 kil. de Glimes, et à 132 m. d'alt. (route de Charleroi à Tirlemont).

Pop. 732 habitants; — sup. 844 hectares.

Arr. adm. et jud. de Nivelles; cant. de j. de p. de Perwez. — Archev. de Malines.

Terrain gén. plat; sol limoneux, sablonneux, marécageux; — agriculture. Teillage du lin; saboterie. Cours d'eau: le Thoremçais.

Les routes de Tirlemont à Charleroi et de Louvain à Namur traversent le territoire.

Château de Thoremçais-les-Béguines.

L'abbaye de Villers était, pour ainsi dire, le seul propriétaire qu'il y eût à Thoremçais-les-Béguines. Le monastère était à peine fondé que les religieux établirent à Thoremçais, au lieu dit Bemelinimons, une grande exploitation rurale; par des dons et des acquisitions successives Villers accrût considérablement son domaine à Thoremçais.

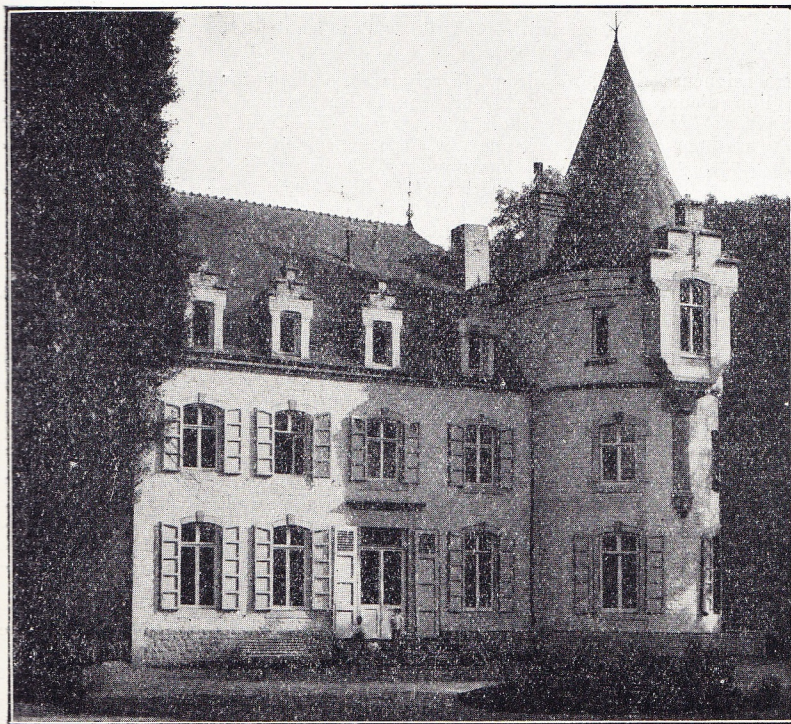
La grange ou ferme d'Emmelement ou Mellemont, qui était d'abord régie par un « maistre » (en 1336), devint un prieuré qu'habitaient q. q. religieux (ordinairement quatre), plus spécialement chargés de la gestion des biens du monastère.

Après avoir ressorti, pendant plusieurs siècles, à la mairie d'Incourt, Thoremçais fut compris, en l'an III, dans le canton de Perwez et n'en a plus été séparé.

De 1578 à 1583, le village fut complètement abandonné par la population, qui se réfugia, en partie au pays de Liège, en partie dans différentes villes des Pays-Bas.

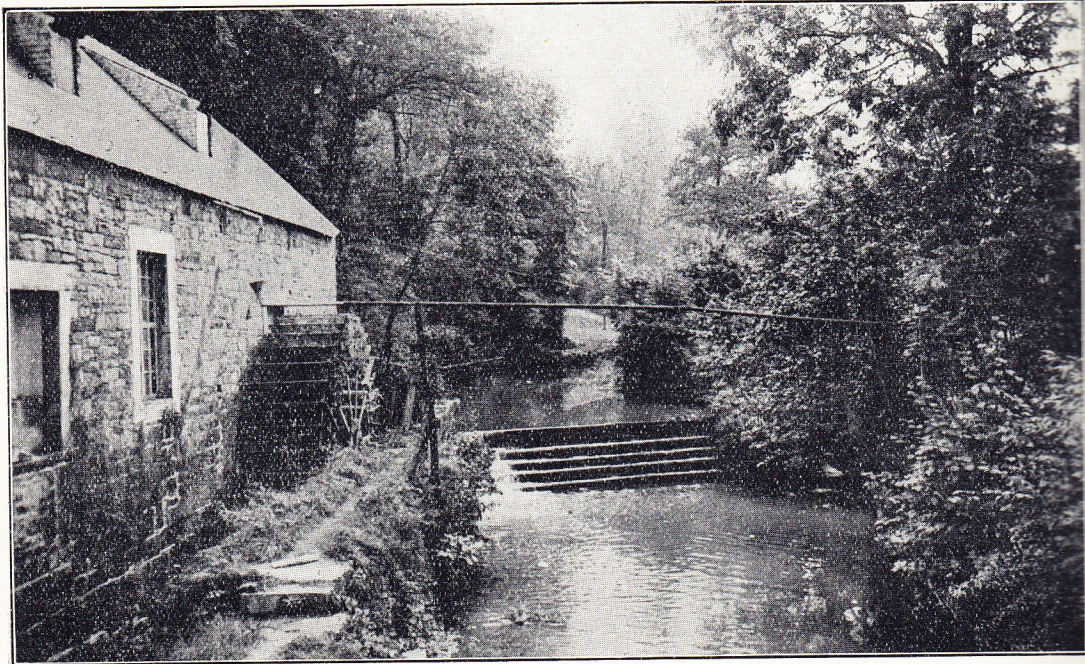
En 1815, le prieuré de Mellemont servit de magasin de vivres à l'armée prussienne, pendant 2 à 3 mois.

Thoremçais, 1172; *Thoremçais*, 1184, 1189; *Thoremçais*, 1197; *Torembasium Beghinarum*, 1283; *Torbais les Béguines*, 1775.



Thon-Samson. — Château des Forges

(Photo Nels)



(Photo Nels)

Samson. — Moulin dans la vallée du Samson

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925

32

Sanson Castrum.

Mota fluminis

